



Ordre du jour

1. Validation du PV la 10^{ème} Assemblée sectorielle
2. Désignation du Président de séance
3. Introduction
4. Comblent l'écart d'1,5 € / kg carcasse entre les coûts de production et le prix de vente des éleveurs de bovins viandeux: objectif faisable ?
 1. Composition du prix de la viande bovine en Belgique
 2. Echange avec différents intervenants de la filière sur les pistes d'action pour une meilleure rentabilité
5. Point promotion APAQ-W: présentation du plan d'action 2020
6. Divers

1. Validation du PV de la 10^{ème} Assemblée sectorielle

2. Désignation du Président de séance

3. Introduction

- Rentabilité très faible depuis plusieurs années pour la filière viande bovine (particulièrement les producteurs) comme démontré par différentes études (DAEA SPW, SPF économie, etc.).
- Ex: plan de développement de la filière à l'horizon 2030 : situation fictive d'un atelier naisseur-engraisseur de 60 VA souhaitant dégager un revenu brut (hors impôts et charges sociales) de 40 000 € / an.

⇒ Il manque 1,52 € / kg carcasse !

- Face à ce constat qui perdure, le Collège des Producteurs veut définir des pistes d'action avec la filière:
 - Label Prix Juste producteur
 - Plan de développement de la filière à l'horizon 2030 présenté lors de la dernière AS
 - Echange de ce soir avec différents acteurs de la filière pour identifier des pistes d'action

4. Comblent l'écart d'1,5 € / kg carcasse entre les coûts de production et le prix de vente des éleveurs de bovins viandeux: objectif faisable ?

1. Composition du prix de la viande bovine en Belgique – Etienne Verhaegen SPF économie
2. Echange avec différents intervenants de la filière sur les pistes d'action pour une meilleure rentabilité
 1. Yves-Marie Desbruyères – Eleveur représentant du Collège des Producteurs
 2. Nicolas Guillaume – Eleveur Cornü
 3. Edouard Reding – Elévéo : service technico-économique
 4. Antoine Clinquart – CW3C et faculté de médecine vétérinaire de Liège
 5. Corentin de Favereau – ACRF Femmes en milieu rural
 6. Charles Petit – Comeos

5. Point promotion APAQ-W: présentation du plan d'action 2020



COLLÈGE des
PRODUCTEURS

13 novembre 2019

Assemblée sectorielle – Secteur viande bovine

Elévéo - Ciney

7

6. Divers

1. Prix Juste Producteur



2. Easy-Agri



3. Manger Demain et le Green Deal Cantines Durables



COLLÈGE des
PRODUCTEURS

13 novembre 2019

Assemblée sectorielle – Secteur viande bovine

Elévéo - Ciney

8



Pourquoi avoir créé le label Prix Juste Producteur et quel est son fonctionnement ?

Le revenu moyen par habitant wallon pour l'année de 2016 s'élève à 16 787 euros brut.

Embargo russe: le prix des pommes et des poires dégringole

1kg+1kg **GRATIS**

En 2017 le revenu des agriculteurs spécialisés en production bovine était de 345 euros/an/UT

Foire à la saucisse
- vendues au chiot
- Orig. Belgique
- (excepté impôts et marges)
Au prix habituel € 7,47 à € 8,95 le kilo

Diapositive 10

- B1** Mais c'est aussi pour : l'autonomie et le respect du producteur, pour une agriculture de qualité et une alimentation durable, mais aussi pour maintenir notre environnement.

Bernard; 30-09-19

Le label Prix Juste un concept qui plaît

- Donne un peu plus d'autonomie au producteur dans les négociations commerciales



“

La ferme Louvigny, commercialise des colis de viande limousine Bio directement à la ferme. Les animaux vendus via leur site sont nés et élevés sur la Ferme avec un maximum d'aliments de la Ferme.

”

- Henry-



Le label “Prix juste Producteur” est une nouvelle manière d'identifier les produits qui rémunèrent correctement le producteur.

11

5. Le label proprement dit

Un label qui caractérise

Les produits certifiés compris les associations de producteurs la possibilité de la fixation du prix.

Un référentiel basé sur

1-3. EXISTENCE, DESCRIPTION ET IDENTIFICATION DE LA MARQUE, DU PRODUIT ET DES OPÉRATEURS	☐
4. IDENTIFICATION DU GROUPE DES PRODUCTEURS	☐
5. GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE DU GROUPE DE PRODUCTEURS	☐
6. ORGANISATION DE LA PRODUCTION AU SEIN DU GROUPE DE PRODUCTEURS	☐
7. POLITIQUE TARIFAIRE CONCERTÉE AU SEIN DU GROUPE DE PRODUCTEURS	☐
8. LE PRIX SE DÉFINIT AU TRAVERS DES COÛTS DE PRODUCTION	☐
9. LE PRIX SE DÉFINIT AU TRAVERS DE LA QUALITÉ	☐
10. DÉLAI DE PAIEMENT COURT	☐
11. UN CONTRAT FORMALISANT LES ACCORDS ENTRE LE PRODUCTEUR ET SON PREMIER ACHETEUR	☐
12. TRAÇABILITÉ DES PRODUITS	☐
13. ORIGINE DES PRODUITS	☐
14. DURÉE DE L'ENGAGEMENT	☐
15. INDÉPENDANCE DES PRODUCTEURS	☐

les agriculteurs (y compris les associations) confèrent aux produits une rémunération dans la

notre référentiel :



12

Nombre de producteurs labellisés

• Les producteurs et produits labellisés :

	Producteurs seuls	Producteurs en groupe	Nbre de producteurs touchés	Nbre de produits
Demandes de certification	48	31	± 1200	79
Dossiers traités ou en traitement	25	12	930	37
Dossiers certifiés	10	20	200	42
Dossiers non aboutis	12	4	30	16



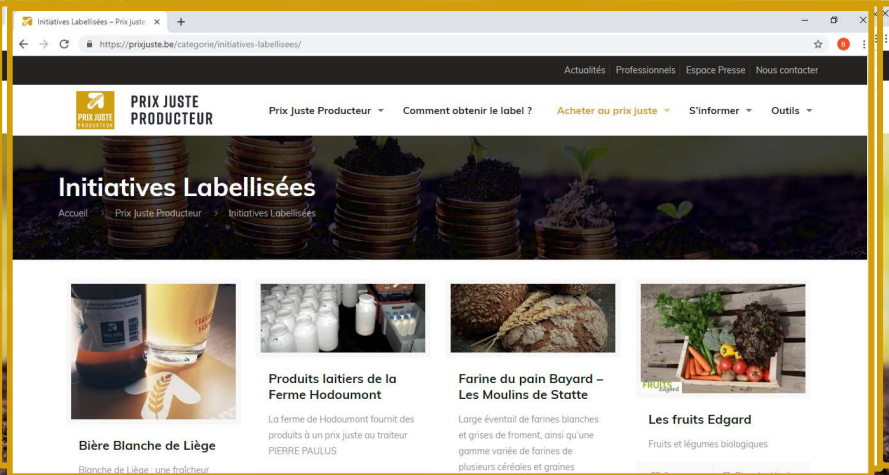
13

Les premiers produits déjà labellisés « Prix Juste » !



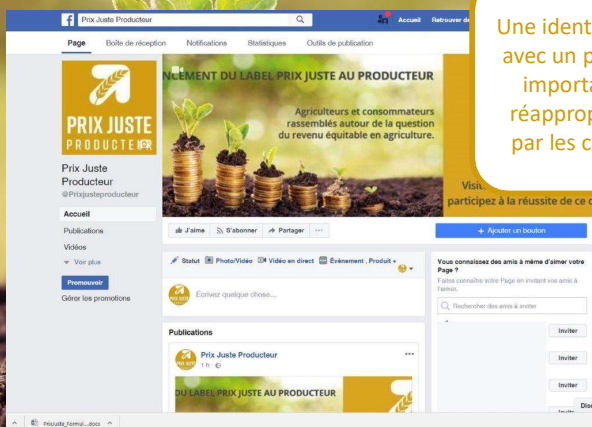
14

Le Label Prix Juste et son nouveau site



15

Le Label Prix Juste et les réseaux sociaux



Une identité forte,
avec un potentiel
important de
réappropriation
par les citoyens



<https://www.facebook.com/Prixjusteproducteur/>



https://twitter.com/prix_juste

16





PRIX JUSTE
PRODUCTEUR



COLLEGE des
PRODUCTEURS

Par Mayné Bernard
bernard.mayne@collegedesproducteurs.be
081/240.447



17

www.easy-agri.com

Vendre ou acheter vos animaux de rente (bovins, ovins, volailles, porcs, ...)





EasyAgri
www.easy-agri.com



La nouvelle place de marché connectée pour les éleveurs.





6. Divers



- + 3 500 éleveurs inscrits
- + 1 200 membres du groupe facebook
- + 3 millions de pages vues sur le site
- + 35 annonces / jour

NEW ! Décembre 2019

- Agribex : présentation sur le stand Elévéo + forum Brussels Livestock Show
- lancement du site en néerlandais
- lancement d'une campagne de promotion (réseaux sociaux, radio)



COLLÈGE des
PRODUCTEURS

28 mai 2019

Assemblée sectorielle – Secteur viande bovine

En direct de mon élevage, Perwez

19



Manger Demain



MANGER
DEMAIN

GREEN DEAL
Cantines Durables



Avec le soutien de
Wallonie

Socopro: 1 structure, 2 équipes

- Alimentation durable et agriculture
- 2 enjeux de société réunis au sein d'une structure unique en Wallonie



**MANGER
DEMAIN**

L'alimentation durable en **Wallonie**

LA CELLULE « MANGER DEMAIN »

EST LA STRUCTURE DE
COORDINATION DE LA STRATÉGIE
MANGER DEMAIN « VERS UN
SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE
EN WALLONIE ».



LE GREEN DEAL **« CANTINES DURABLES »**

DES CANTINES DURABLES, UN
LEVIER D'ACTION
PRIORITAIRE POUR UNE
TRANSITION HARMONIEUSE
VERS UN SYSTÈME
ALIMENTAIRE DURABLE



- Accord volontaire pour des projets de développement durable
- Inciter lancement de nouveaux projets
- Donner une nouvelle impulsion à des initiatives existantes

CANTINES DURABLES

cantines

facilitateurs

autorités politiques

Engagements selon 6 axes de travail

Coordination : Emilie Rioda



**MANGER
DEMAIN**

GREEN DEAL
Cantines Durables

1. Des produits locaux et de saison
2. Des produits respectueux de l'environnement et des animaux
3. Des produits équitables
4. Des repas sains, équilibrés et savoureux
5. La réduction du gaspillage alimentaire et des déchets
6. L'inclusion sociale

- ✓ **2 séances** de signatures
- ✓ **330 signataires**
- ✓ **129 Cantines**, représentant $\pm$ 100.000 repas chauds/jour
- ✓ **79 producteurs** engagés
- ✓ Dont **11 de la filière viande bovine**



**MANGER
DEMAIN**

L'alimentation durable en **Wallonie**

A suivre...

Décembre 2019 – Mars 2020 : 60 cantines diagnostiquées afin d'avoir une vue claire sur les demandes en collectivité

Juin 2020 : caractérisation de l'offre en Wallonie

Septembre 2020 : caractérisation offre-demande et développement d'un outil pour faciliter les cahiers de charges

→ *Cas concrets de mise en réseau des producteurs/transformateurs et des cantines dès janvier 2020*



**MANGER
DEMAIN**

GREEN DEAL
Cantines Durables

Frein principal

**pour l'approvisionnement en produit locaux :
la transformation !**



Opportunité du marché :

**producteurs/transformateurs pouvant fournir des
cantines qui recherchent principalement des produits
prêts à l'emploi**

En savoir plus...

Rejoignez-nous sur :

Facebook : Manger Demain – Instagram : manger_demain

Consultez nos site internet :

www.mangerdemain.be – www.greendalcantines.be

Inscriptions possibles dans l'onglet « Rejoignez-nous »

Contactez-nous :

info@mangerdemain.be – info@greendalcantines.be

www.celagri.be

Le site pour remettre au cœur du débat la réalité des productions agricoles wallonnes



CELAGRÏ
CELLULE D'INFORMATION AGRICULTURE

Posez vos questions, les experts répondront!

facebook
746 fans



MERCI
pour votre écoute

Avenue Comte de Smet de Nayer 14 - 5000 Namur - 081/24 04 30 - info.socopro@collegedesproducteurs.be - www.collegedesproducteurs.be

Plan de développement de la filière viande bovine à l'horizon 2030

Etat des lieux

	5900 PRODUCTEURS (CHUTE 40 % DEPUIS 2005)
	268.000 VACHES ALLAITANTES (10% BIO)
	CHIFFRE D'AFFAIRES PRODUCTEURS 479 millions euros (28% de la valeur agricole)
	15 ABATTOIRS
	TX DE REPRISE FAIBLE (RISQUE DE PERTE 30 % PRAIRIES)
	FORCE : VALORISATION DE LA PRAIRIE (enjeux climat et biodiversité)

Plan de développement de la filière viande bovine à l'horizon 2030

Pourquoi développer la filière en Wallonie ?

- **Secteur le plus important de l'activité agricole régionale** : 479 millions € de CA.
- **Emplois** : 9 100 en amont et sur la production agricole, 2 700 en aval et 700 dans la distribution.
- **Diminution du nombre de détenteurs** : ↓ reprises familiales et rentabilité.
- **Diminution de la consommation de viande bovine** : -25 % depuis 2010.
- **Contexte naturel wallon** : favorable à la production d'herbivores. Production liée à la prairie ⇒ environnement et bien-être animal.
- **Viande bovine** : source de protéines importante dans une alimentation équilibrée.

Plan de développement de la filière viande bovine à l'horizon 2030

Perspectives sans changement

- **Taille du cheptel** : 260 000 VA (2015) ⇒ 183 000 VA (2030)
- **VA/exploitation** : 45 VA (2015) ⇒ 60 VA (2030)
- **Détenteurs** : 2016: 5900 éleveurs dont la ½ a + de 55 ans ⇒ potentielle diminution importante du nombre d'éleveurs d'ici à 2030 (< 3.000)
- **Prairie** : diminution 30 % échéance 2030

Plan de développement de la filière viande bovine à l'horizon 2030

Vision à 10 ans

- 🎯 RALENTIR DIMINUTION DU NOMBRE DE PRODUCTEURS POUR LE MAINTENIR À **3700**
- 🎯 RALENTIR DIMINUTION DU CHEPTEL POUR LE MAINTENIR À **220 000**
- 🎯 AMÉLIORER LE REVENU PRODUCTEURS ET VALORISER LE LIEN BOVIN-PRAIRIE
- 🎯 GÉNÉRER VALEUR ET LIMITER CHARGES POUR COMBLER LE GAP DE **1,52 EUR/KGEC**
- 🎯 TAUX D'APPROVISIONNEMENT **80 %** CONSOMMATION WALL/BXL

Plan de développement de la filière viande bovine à l'horizon 2030

Plan d'action

PLAN D'ACTIONS

- ▶ ECONOMIE : ADAPTATION AIDES (INSTALLATION – EXTERNALITÉS,...), CAPACITÉS DE NÉGOCIATION-TRANSPARENCE, MARCHÉS PORTEURS (BIO, HALAL, NICHES EXPORT,...), SEGMENTATION
- ▶ PERÉNNITÉ ABATTOIRS ET DÉCOUPE DE PROXIMITÉ
- ▶ RECH ET ENCADR : SANTÉ ANIMALE, AUTONOMIE, ENJEUX CLIMAT
- ▶ MODÈLE NAISSEUR-ENGRAISSEUR+MIXITÉ
- ▶ PROMOTION SUR AVANTAGE LOCAL ET PJ
- ▶ + INFOS POLÉMIQUES

Plan de développement de la filière viande bovine à l'horizon 2030

Plan d'action

TRAJECTOIRE BUDGETAIRE D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
10 580 000 EUR / 10 ANS

1 : Renforcer la recherche scientifique sur les facteurs techniques prioritaires qui affectent la production et la rentabilité de la production de viande bovine	3 700 000
2 : Rendre disponible plus de données technico-économiques pour piloter le développement de la filière	960 000
3 : Assurer la disponibilité et l'accès de services techniques d'encadrement indépendants et de qualité	1 600 000
4 : Orienter l'évolution du cadre législatif et suivre l'application de la législation de manière à assurer le développement de la filière	120 000
5 : Soutenir l'engraissement dans des élevages de type « naisseur-engraisseur »	300 000
6 : Assurer la pérennité des abattoirs et ateliers de découpe de proximité	600 000
7 : Segmenter l'offre avec une augmentation de la valeur ajoutée et encourager la concertation entre acteurs de la filière pour que chaque maillon soit rémunéré convenablement	1 000 000
8 : Promouvoir la viande bovine produite en Wallonie	1 000 000
9 : Permettre aux opérateurs de se positionner sur des marchés porteurs	500 000
10 : Renforcer l'information aux citoyens sur les polémiques touchant le secteur de la viande bovine et s'assurer de synergies avec les actions de promotion	800 000